

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

Spé. Productions Horticoles • 1 an

Niveau 3 - Fiche RNCP n°40523

OBJECTIF GÉNÉRAL

Dans le secteur de l'horticulture et des productions légumières, l'ouvrier réalise les opérations techniques liées à la culture des plantes en pleine terre ou en pots, de plantes maraîchères, fruitières, à massif, de bulbes ou de fleurs coupées et à leur conditionnement en vue de leur commercialisation.
Si une partie du secteur horticole se spécialise, avec pour corollaire la répétitivité de tâches, l'activité est orientée essentiellement autour de la production de plants : semis, entretien des pots et récolte. Parmi les tâches, on notera l'arrosage, le rempotage, le transport des plants et le repiquage.
Les ouvriers horticoles peuvent parfois avoir des tâches de responsabilité, comme la climatisation et la phytoprotection.

ACTIVITÉS VISÉES

- Réaliser des travaux sur les végétaux
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Participer à la mise en oeuvre et la gestion d'un massif ornemental classé en zone de gestion différenciée

Pas de mobilité internationale, mobilité « collective » possible selon projet pédagogique.

FORMATION EN APPRENTISSAGE

LIEUX CFA Nantes Terre Atlantique
Site de Saint-Herblain

DURÉE 1 an

TARIFS & FINANCEMENT

- Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur

Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet

RÉMUNÉRATION

Minimum légal - consultez notre site internet

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites…

OBTENTION DU DIPLÔME

Épreuves pratiques, écrites ou orales
Pour obtenir le diplôme du Capa il faut obtenir une moyenne de 10/20
80% en CCF* + 20% en examen final
Impossibilité de valider par bloc de compétence
**Contrôle en Cours de Formation*

ET APRÈS ?

- BP responsable d'atelier de prod.horticoles
- BP responsable d'entreprises horticoles
- Bac professionnel conduite de prod. horticoles
  en intégrant une 1ère pro.

ADAPTATION DU PARCOURS

- **Formation accessible** aux personnes en situation de handicap reconnu ou non
- **Un référent est dédié** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Parcours individualisé possible** selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement
- **Validation Acquis Académique** et allègements possibles avec un Bac Pro Agricole, ou un BPA OSP

COMPÉTENCES VISÉS

- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- Interagir avec son environnement social
- Compétences professionnelles
- Réaliser des travaux sur les végétaux
- Réaliser des travaux de suivi des cultures de l'implantation à la récolte et au conditionnement
- Réaliser des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments
- Participer à la mise en œuvre et la gestion d'un massif ornemental classé en zone de gestion différenciée

CONTENU DE LA FORMATION

- Economie d'entreprise
- Maintenance des matériels : réaliser des opérations de maintenance conditionnelle des matériels, équipements, installations et bâtiments, effectuer des travaux simples d'aménagement et de réparation
- Techniques et pratiques professionnelles / Production florale, légumière, pépinière (maraîchage) : réaliser des observations et opérations techniques liées au cycle de production, effectuer des travaux de récolte, de conservation et de conditionnement

ORGANISATION DE LA FORMATION

420 **heures sur 1 an**
de formation en centre

35 **semaines / an**
chez le maître d'apprentissage

DÉBOUCHÉS

- Ouvrier serriste, agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière

Certification du Ministère de l'agriculture
Arrêté de création du 10 juin 2015.

PLUS D'INFORMATIONS

CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE
Centre de formation par apprentissage - *Site Jules Rieffel*
5 rue de la Syonnière
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN
www.nantes-terre-atlantique.fr



CHIFFRES CLÉS

Taux de réussite aux examens 2026 • 100%
Taux de satisfaction des apprentis • 87%
Taux d'insertion pro. à 6 mois • 100%

Consultez l'ensemble des taux sur notre site internet

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH
- L'admission en CAPa Métiers de l'Agriculture se fait après la classe de 3eme
- Après passage de tests et entretien de motivation, une réponse vous est adressée par courrier

L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

S'INSCRIRE - CONTACTS

- nantes-terre-atlantique.fr
- ypareo.julesrieffel.com
- secrétariat du CFA au 02.40.94.86.08
  ou par mail à cfa@nantes-terre-atlantique.fr

À partir de janvier 2027
Début de formation : septembre 2027

Mise à jour : septembre 2026